

recensement de 1976 a évolué de façon générale dans le même sens que le pourcentage de l'ensemble de la population (tableau 4.30). Par exemple, 61.4% de la population canadienne a déclaré l'anglais comme langue maternelle, comparativement à 58.7% de tous les époux, épouses et parents uniques. Les pourcentages correspondants pour le français étaient de 25.6% et 25.4%. Par ailleurs, 11.0% seulement de la population, mais 14.1% des époux, épouses et parents uniques, ont déclaré des langues maternelles autres que l'anglais ou le français. La proportion de la population canadienne n'ayant pas précisé de langue maternelle était de 1.9%, tandis que la proportion correspondante d'époux, d'épouses et de parents uniques était de 1.8%.

Enfants dans les familles. En 1976, la définition du terme «enfant» a été élargie de façon à englober toutes les personnes qui, indépendamment de leur âge, vivaient avec leurs parents ou tuteurs au moment du recensement, à l'exception des pupilles non apparentés et des enfants placés qui étaient considérés comme chambreurs. Les enfants sont répartis entre plusieurs groupes d'âge correspondant grosso modo aux enfants d'âge préscolaire (moins de 6 ans), en âge de fréquenter l'école primaire (6-14 ans), en âge de fréquenter l'école secondaire (15-17 ans), en âge de fréquenter le collège ou de travailler (18-24 ans), et de 25 ans et plus (tableau 4.31).

La répartition des enfants par groupe d'âge selon les données de 1976 se présente comme suit: moins de 6 ans, 23.0%; 6-14 ans, 41.4%; 15-17 ans, 14.9%; 18-24 ans, 16.6%; et 25 ans et plus, 4.1%. Le nombre total d'enfants dans les familles des ménages privés au Canada pour tous les groupes d'âge réunis est tombé de 9.2 millions en 1971 à 8.9 millions en 1976, et le nombre moyen d'enfants par famille a baissé de 1.8 à 1.6.

4.5 Les faits d'état civil et l'évolution de la population

Les statistiques de l'état civil sont un instrument indispensable de mesure et d'interprétation de l'évolution de la population. Elles fournissent des renseignements tels que le taux auquel la population s'accroît par les moyens naturels, les hommes et les femmes se marient et ont des enfants, les mariages sont dissous, et la population augmente grâce aux naissances et diminue à cause des décès. Ces statistiques proviennent des registres des naissances, décès, mariages et divorces des provinces et territoires.

Rétrospective des statistiques de l'état civil. Une récapitulation historique des statistiques de l'état civil pour le Canada et les provinces remontant à 1921 figure dans *Statistique de l'état civil, Rapport annuel préliminaire* (84-201 au catalogue de Statistique Canada). Des estimations de la natalité, de l'accroissement naturel et de la mortalité par périodes de 10 ans remontant jusqu'au milieu des années 1800 sont présentées dans les sections ci-après.

Sommaire des principales données. Le tableau 4.32 résume les principales statistiques de l'état civil des années 1976 et 1977 pour le Canada, les provinces et les territoires, et donne les chiffres correspondants par périodes quinquennales remontant à 1951-55. Le tableau 4.33 fournit des données analogues pour les agglomérations urbaines de 50,000 habitants et plus, pour 1976 et 1977, et les moyennes correspondantes pour 1971-75. De plus amples renseignements sur la statistique de l'état civil, et notamment des analyses de l'évolution récente, figurent dans les bulletins annuels de Statistique Canada *La statistique de l'état civil, Volume I, Naissances* (84-204 au catalogue), *La statistique de l'état civil, Volume II, Mariages et divorces* (84-205 au catalogue), *La statistique de l'état civil, Volume III, Décès* (84-206 au catalogue) et *Causes de décès, par province selon le sexe et pour le Canada selon le sexe et l'âge* (84-203 au catalogue). On peut en outre obtenir certaines données non publiées en s'adressant à Statistique Canada.

4.5.1 Naissances

De tous les facteurs démographiques qui font varier la population (fécondité, mortalité, nuptialité, immigration, émigration), aucun n'exerce une influence plus marquée que le taux de reproduction ou de fécondité. Par comparaison, le taux national de mortalité, qui